

# CONTRAT D'APPRENTISSAGE



# CONTRAT D'APPRENTISSAGE

L'Académie France Gymnastique est Centre de Formation des Apprentis (CFA) depuis 2022.

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail qui permet de suivre par alternance des périodes de formation en entreprise et en centre de formation d'apprentis.

## TYPE DE CONTRAT

- Contrat de travail en CDD ou CDI
- Contrat à temps plein (35h semaine)

## CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

- Jeunes entre 16 et 29 ans
- Plus de 29 ans pour les sportifs de haut niveau et les personnes en situation de handicap

# CONTRAT D'APPRENTISSAGE

- Possibilité de suspendre un CDI
- Début du contrat jusqu'à 3 mois avant ou après le début de la formation
- Accompagnement par un maître d'apprentissage de la structure ou hors structure. Son diplôme doit être égal ou supérieur au niveau de diplôme préparé par l'apprenti. Il est salarié ou président.

## RÉMUNÉRATION

- Montants minimums : entre 27% et 100% du SMIC selon l'âge de l'apprenti
- Simulation du coût du contrat

<https://www.afdas.com/rubrique-modele/calculalternance.html>

# RÉMUNÉRATION DE L'APPRENTI

	MOINS DE 18 ANS	18 À 20 ANS	21 À 25 ANS	26 ANS ET PLUS
1 <sup>ÈRE</sup> ANNÉE	27% du SMIC 504,10 €	43% du SMIC 802,82 €	53% du SMIC 989,52 €	100% du SMIC 1 867,02€

Montants bruts - juin 2026

# AVANTAGES DU CONTRAT D'APPRENTISSAGE

## POUR L'EMPLOYEUR

- Aide exceptionnelle à l'embauche : **5 000 € pour 12 mois**
- Prise en charge de l'intégralité des coûts pédagogiques
- Aide à la formation du maître d'apprentissage
- Aide à la fonction tutorale

## POUR L'APPRENTI

- Première expérience professionnelle
  - Droits similaires aux salariés de la structure
  - 5 jours de congés supplémentaires pour la préparation aux épreuves
  - Aide au premier équipement : ordinateur ou tablette au choix
  - Statut d'étudiant
- Remboursement d'une partie des frais annexes (hébergement et restauration)

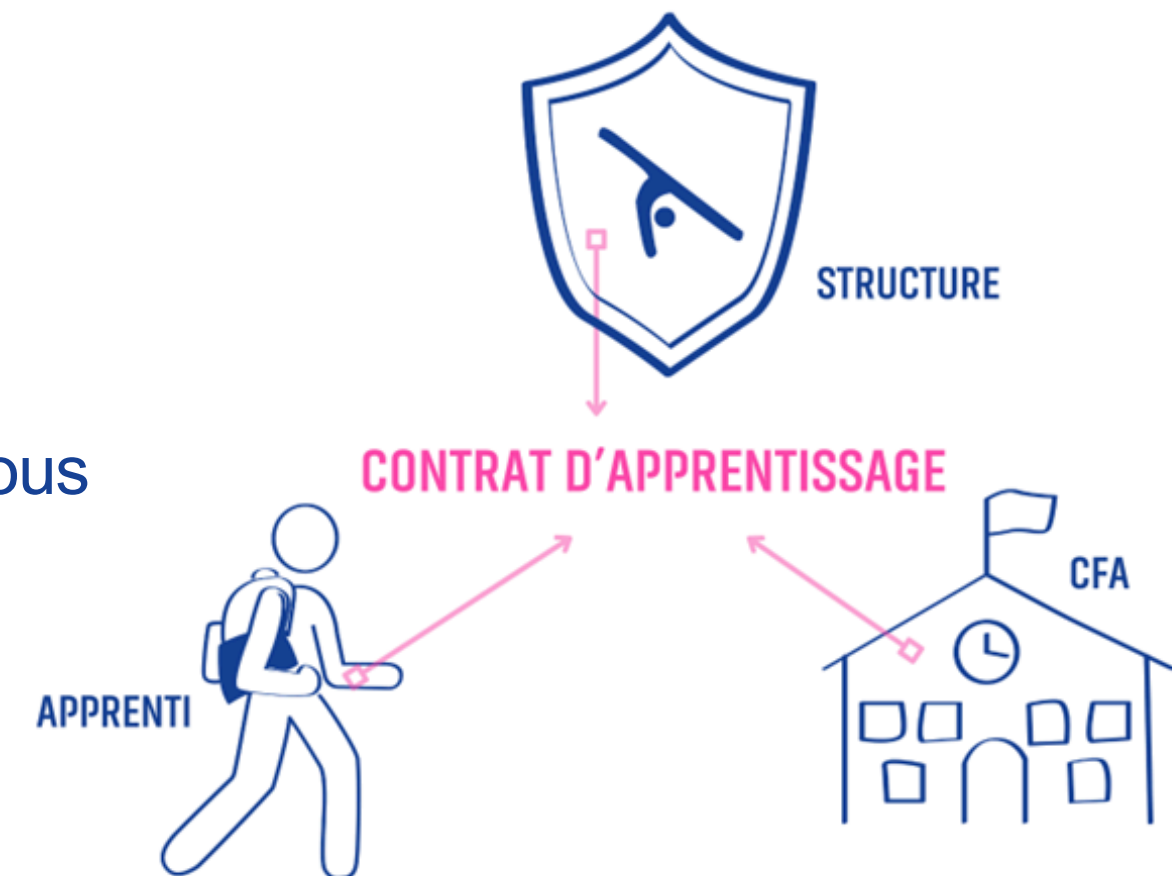
# RÉDACTION DU CONTRAT

## ÉTAPES

- Formulaire à remplir pour collecter tous les éléments : informations sur le stagiaire, le club et le maître d'apprentissage
- CERFA et convention complétés par le CFA et renvoyés au club
- Dépôt des documents sur l'espace AFDAS du club
- Validation de l'AFDAS

## POUR VOUS ACCOMPAGNER

Le CFA et l'AFDAS sont disponibles pour répondre à vos questions et vous accompagner lors des démarches.



# FRAIS ANNEXES

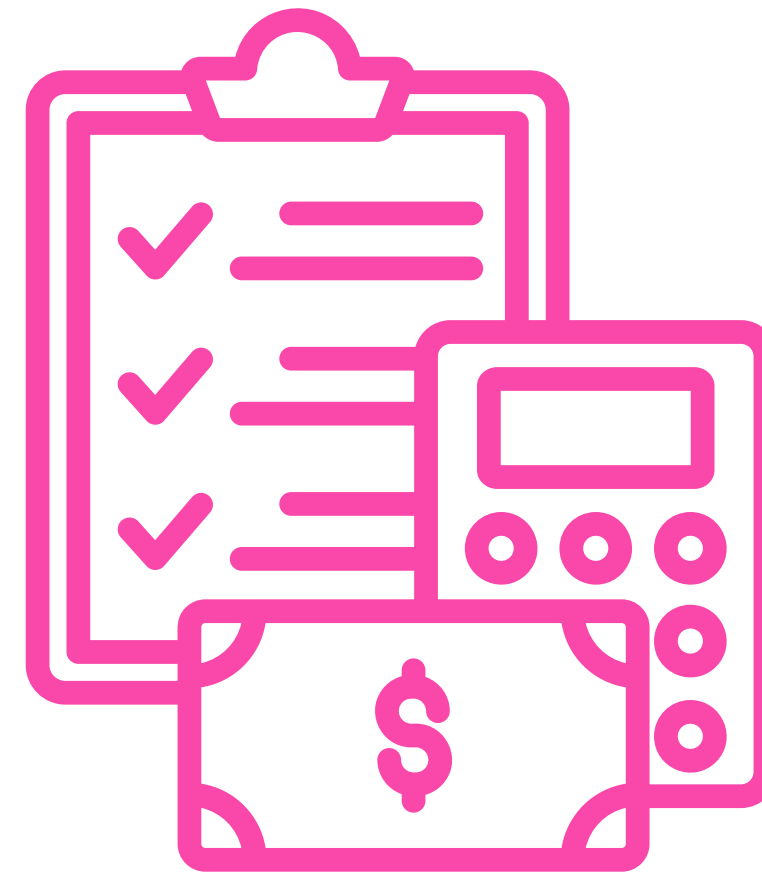
## PRISE EN CHARGE AFDAS

**12 € par jour de formation :**

- Frais d'hébergement : 6 €
- Frais de restauration : 6 €

Justificatifs à fournir au CFA

PAS DE PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE TRANSPORT



# CONTACTS CFA

Pour plus d'information sur l'apprentissage, n'hésitez pas à nous contacter :

FORMATION@FFGYM.FR

<https://www.ffgym.fr/Formation/CFA>